LE FRANÇAIS SUR OBJECTIF UNIVERSITAIRE: BESOINS ET CONTRAINTES

Andreea PETRE
Lecturer, PhD., „Transilvania" University of Braşov

Abstract: French for university purposes (FOU) is increasingly attracting the interest of French-language teachers. FOU is part of the French for Specific Objective (FOS) approach, the essential dimension of which is the use of the language in a professional context. The FOU is intended for students of all disciplines, required to do part of their studies in the French language. It is a context that prompts the teacher to develop skills in analyzing university situations on several levels: institutional and cultural, collecting field data and proposing didactic materials to develop university competence. The establishment of such a device may encounter logistical and pedagogical difficulties but, at the same time, the students' interest in French university life represents a challenge and a boost for the teacher who must give the French for university purposes the chance to succeed.

Keywords: French for university purposes, French-language teachers, students, skills, university competence

Introduction

Enseigner le français à l'université implique deux situations différentes : d'une part, il s'agit d'une formation auprès d'étudiants qui seront les futurs spécialistes de la langue et d'autre part enseigner le français à des étudiants spécialistes d'autres disciplines. Comme discipline principale le français est rattaché à une faculté de lettres où les étudiants de français sont considérés comme des spécialistes qui sont en train de préparer un diplôme de langue. Dans ce contexte, l'enseignement des langues est lié à une longue tradition universitaire marquée par des programmes constitués autour de la linguistique, de la traduction et de la littérature. L'entrée dans le cursus universitaire est réservée aux candidats ayant appris le français pendant les années scolaires.Un autre contexte, qui nous intéresse, est celui des filières scientifiques où les étudiants suivent un cursus en français ou en anglais en fonction de leur langue de scolarisation. Cet enseignement de quelques heures par semaine peut être présent sur la première année de la licence ou sur certains semestres. Ces variations impliquent deux conséquences : le manque d'intérêt pour l'enseignement et une plus grande liberté de programme. L'enseignant de langue étrangère peut choisir un cours de français général ou un cours connecté avec le monde professionnel. La décision n'appartient seulement à l'enseignant, il doit informer les étudiants sur la possibilité de continuer leurs études en France ou, en envisageant le contexte professionnel, d'effectuer des stages dans des entreprises françaises. Ainsi, les compétences des enseignants de langue à l'université connaissent une nouvelle dimension, destinée à un public universitaire. Un rapprochement entre l'enseignement du français général et celui orienté vers les situations professionnelles a été réalisé après la mise en place du processus de Bologne (1999). Le début des années 2000 est marqué par une forte mobilité des étudiants, situation qui a exigé au professeur de français langue étrangère une attention accrue

vers le contexte des études. Ainsi, la didactique du français langue étrangère propose le Français sur objectifs universitaire (FOU) destiné aux étudiants qui cherchent acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologiques nécessaires pour réaliser des différentes tâches universitaires.

Le cadre conceptuel

FOU représente un nouveau concept, un le FLE désigne l'enseignement du français à un public non-francophone, souvent hétérogène. L'apprentissage s'organise autour de l'élaboration d'une compétence de communication, à travers l'acquisition d'un savoir-faire linguistique, communicatif et socio-culturel.

Le FOS est un sous-champ du FLE et représente un enseignement de français pour des étrangers adultes souvent des professionnels ou des universitaires qui veulent suivre des cours de français à visée professionnelle ou universitaire. L'acquisition de compétences langagières, linguistiques et sociolinguistiques envisage des domaines d'activité bien précis, mais caractérisés par diversité comme souligne Mangiante et Desroches : « Le FOS se définit comme une démarche didactique de conception d'une formation linguistique à partir d'une demande précise er des besoins langagiers d'un public identifié, réuni autour d'un même projet. La recherche en didactique du FOS s'oriente ainsi vers la conception de ressources didactiques, l'analyse de discours spécialisés dans des domaines de plus en plus diversifiés, la construction de référentiel de compétences du monde du travail et de la relation entre langue et action en contexte professionnel et universitaire. » (Mangiante, Desroches 2014 : 52)

Les dimensions essentielles qui structurent la méthodologie FOS sont : la dimension langagière qui comprend les discours nécessaires à organiser les actes des métiers et celle de la situation de communication qui est essentielle pour déterminer les contenus d'un programme. Mangiante et Parpette (2004, p.56) précisent les 5 étapes qui organisent la démarche FOS:

- L'etude de la situation générant un programme de français spécialisé
- L'analyse des besoins
- Le travail de terrain
- La collecte et l'analyse des données
- L'élaboration didactique

Considéré comme une branche de FOS, FOU donne une nouvelle dimension au français langue de communication scientifique et permet aux étudiants d'acquérir des compétences langagières, disciplinaires et méthodologies. D'après Mangiante et Parpette (2011,p.5) FOU cherche à développer chez les apprenants trois compétences : les compétences langagières liées aux exigences universitaires (la compréhension du discours pédagogique, polymorphe, polyphonique, multiréférentiel), les compétences pragmatiques liées à la méthodologie universitaire (compréhension des situations de communication écrite universitaire, savoir-faire et savoir-être, restitution, reformulation et liaison) et les compétences culturelles liées aux contenus culturels abordés dans le cours. L'approche communicative est au centre de l'apprentissage et les compétences

énumérées sont acquises par le biais de supports authentiques et d'activités contextualisées.

Identification de la demande

Cette étape est formulée dans un partenariat entre l'université de l'origine et l'université de l'accueil. C'un besoin ressenti par les enseignants qui constatent les difficultés langagières des étudiants sur le terrain. Ce constat est à l'origine des cours de français ou de terminologie.

Analyse des besoins

Le public de FOU a des besoins spécifiques parce qu'il doit agir dans des milieux universitaires. Cette étape mène à un recensement de situations universitaires et des compétences exigées à partir d'enquêtes menées auprès des étudiants et des enseignants de disciplines. Les situations universitaires sont : les cours magistraux, les travaux dirigés, les travaux pratiques, les exposés, les examens. Les étudiants doivent acquérir des compétences de compréhension orale, de rédaction de différents types d'écrits, de présentation orale et de discussion. Toutes ces compétences sont nécessaires pour mieux maîtriser les situations d'études et d'organisation d'un autre système universitaire. Les étudiants sont venus de systèmes universitaires différents et leur intégration réside dans une formation linguistique qui a pour objectif de répondre de la façon la plus corecte aux besoins d'un public particulier confronté à des situations de communication spécifiques.

La formation linguistique doit respecter un délai rigoureux. Son objectif est de répondre aux besoins du public dont la priorité est de développer la compétence universitaire. On distingue trois composantes principales de la compétence universitaire:

- La composante institutionnelle permet à l'étudiant de comprendre l'organisation de son université, de ses différentes facultés et départements. Un programme de FOU est influencé par la localisation géographique. Pour un étudiant, suivre les études en français dans son propre pays où les enseignants ont la même langue-culture implique moins d'exigences que la mobilité en France où tout se passe en français, sans possibilité de recours à sa langue d'origine.
- La composante culturelle concerne les universités françaises où l'étudiant peut bénéficier de cours sur l'histoire et la civilisation française.
- La composante linguistique envisage le développement des connaissances linguistiques pour que les étudiants puissent suivre les cours dans leurs domaines visés : comprendre des cours, prendre des notes, poser des questions. Les cours de FOU devraient développer des compétences méthodologiques nécessaires à réaliser des tâches universitaires telle que : participer aux colloques, prendre la parole devant un public spécialisé, rédiger un article, identifier et comprendre une problématique, synthétiser un document, rédiger une thèse.

Pour les étudiants qui envisagent une mobilité en France, ces compétences sont indispensables. La problématique est différente pour ceux qui font leurs études en

langue française dans leur pays parce qu'elle implique la dimension disciplinaire. Si tous les étudiants relèvent de la même discipline, le programme se constitue autour de cette discipline. Si les disciplines sont différentes, les compétences traitées s'appuieront sur des thématiques plus générales, accessibles à tous.

Mettre en place du FOU

La conception des unités didactiques nécessite la détermination d'une stratégie disciplinaire ou transversale, de contenus notionnels à aborder, de types d'activités et des dispositifs d'enseignement. L'utilité du FOU est incontestable, mais la mise en placed'un tel dispositif se produit souventavec difficulté. Une cause est le manque de matériels consacrés au FOU. Une référence didactique connue est l'ouvrage « Le français sur objectif universitaire » (Mangiante et Parpette, 2011) qui offre aux enseignants des instruments pour leur formation et des outils pour les étudiants sous forme de fiches à partir de documents enregistrés sur un DVD. Des autres matériels ont apparu en 2014 : « Réussir ses études d'économie-gestion en français » de Chantal Parpette et Julie Stauber, PUG et « Réussir ses études d'ingénieur en français de Jacqueline Tolas, Océane Gewirtz et Catherine Carras, PUG.

Une autre difficulté pour professeur consiste en collecter des documents authentiques parce que il est difficile de filmer des cours magistraux et la coopération des professeurs de spécialités avec leurs collègues de langue est empêchée à cause de la faible disponibilité des professeurs de spécialités. D'autre part, le niveau linguistique des étudiants représente un vrai piège pour l'enseignant qui veut appréhender l'enseignement du FOU à des étudiants dont le niveau de français est faible. Compte tenu de ces difficultés, les enseignants sont tentés à abandonner l'idée de concevoir un cours même s'ils se sont familiarisés à la méthodologie.

Et puis, l'enseignant doit savoir si on prépare les étudiants à une mobilité d'étude ou de stage en région francophone. Le FOS concerne deux aspects: le profil des apprenants (médecins, étudiants de chimie, cuisiniers) et la perspective d'un usage ultérieur du français dans le monde professionnel ou universitaire. Par exemple, un cours de français médical dans une faculté de médecine n'est pas justifié si les étudiants n'envisagent de faire des études ou un stage en milieu francophone. Après les discussions avec les étudiants, le professeur constate quele nombre des étudiants qui sont intéressés par une mobilité en France est modeste, mais ils très intéressés pour la terminologie médicale spécifique. Ainsi, un cours de FOU à tous les étudiants ne se justifie pas. De même, un cours de français spécialisé peut répondre à un désir d'aborder la discipline en français. Il ne s'agit pas de FOU qui est conditionné par des besoins en contexte universitaire francophone mais de français de spécialité. C'est vrai que les choix des étudiants ne sont pas homogènes. Par exemple, les étudiants de la Faculté de pédagogie et psychologie préfèrent un cours de français général mais ils s'intéressent au système universitaire français et à la vie d'un étudiant étranger en France.

Ainsi, l'enseignant peut construire des séquences pédagogiques en appuyant sur des outils pédagogiques édités en ligne. Par exemple, lire un extrait de cours, accompagné d'une présentation vidéo de l'enseignant présentant le cours et ses objectifs

représente une donnée orale. Elle peut être compléter par des témoignages audios et videos d'etudians interrogés sur leurs parcours universitaire. Le professeur peut proposer aux étudiants des fiches centrées sur le savoir-lire et sur la compréhension des données. La lecture permet à l'apprenant de développer des capacités d'analyse. La compréhension de la logique de sens véhiculée par le texte de référence donne la possibilité de réussir la rédaction des écrits. Les aspects de la langue (lexical et syntaxique) coexiste avec l'aspect contextuel du discours (le milieu universitaire évoqué et ses implications institutionnelles et culturelles). Après un semestre une enquête de satisfaction menée auprès des étudiants a illustré que la majorité des étudiants a adopté une attitude positive a l'égard de ces fiches pédagogiques. Les étudiants ont été intéressés par la vie universitaire et la thématique liée à l'environnement francophone a été perçue comme un grand secours pour les étudiants de la première année. Leur intérêt pour la langue étrangère a augmenté. Toutefois, les niveaux hétérogènes compliquent leur tâche.

Conclusion

Le FOU provoque l'enseignant de français à élargir ses compétences professionnelles pour être en mesure d'entrer en contact avec des pratiques langagières nouvelles. La mise en place d'un tel dispositif peut rencontrer des difficultés d'ordre logistique et pédagogique mais, dans le même temps, l'intérêt des étudiants pour la vie universitaire française représente un défi et un élan pour l'enseignant qui doit donner au FOU la chance de réussir.

Bibliographie:

Cuq, J.P. - Dictionnaire de didactique du français langue étrangère et seconde, CLE International, 2003

Conseil de l'Europe - Cadre européen commun de référence pour les langues, Paris, Didier, 2001

Mangiante, J.-M. ; Parpette, C. - Le français sur objectif spécifque : de l'analyse des besoins à l'élaboration d'un cours, Hachette, Paris, 2004

Parpette, C. ; Mangiante J.-M. - « Introduction » du no 47, Le français dans le monde, Recherches et applications « Faire des études supérieures en langue française », CLE International, Paris, 2010

Mangiante, J.-M. et Parpette, C. - Le Français sur objectif universitaire. Grenoble : PUG, 2011

Mourlhon-Dallies, F. - Enseigner une langue à des fins professionnelles, Didier, 2008